

Council of Europe campaign
to stop sexual violence
against children



Campagne du **Conseil de l'Europe**
contre la violence sexuelle
à l'égard des enfants

one in five
un sur cinq

www.coe.int/oneinfive

S'agit-il vraiment d'UN enfant sur CINQ ?

L'estimation du chiffre d'UN sur CINQ ressort des résultats combinés de diverses études menées par des équipes de chercheurs dans toute l'Europe et coïncide avec les statistiques avancées par l'Unicef, l'Organisation internationale du travail et l'Organisation mondiale de la santé.

Le chiffre d'UN sur CINQ s'applique à l'ensemble de l'Europe, ce qui n'exclut pas pour autant des différences de fréquence d'un pays à l'autre. Les études réalisées dans des pays non européens, comme les Etats-Unis et le Canada, semblent révéler une fréquence comparable.

Il est difficile de se faire une idée précise de la situation actuelle pour les raisons suivantes :

- ▶ les violences sexuelles ne sont encore que rarement dénoncées ;
- ▶ les études diffèrent par leur objet, leurs méthodologies et leurs définitions ;
- ▶ interroger les enfants soulèvent des problèmes d'éthique ;
- ▶ les professionnels qui travaillent avec et pour les enfants (dans les institutions, par exemple) sont dépourvus des lignes directrices et des outils de procédure nécessaires pour signaler des abus sexuels sur les enfants ;
- ▶ certains enfants n'ont pas les outils ni les moyens appropriés pour signaler les violences sexuelles subies, comme les enfants incapables de s'exprimer, très jeunes, handicapés mentaux, gravement traumatisés, etc. ;
- ▶ de nombreuses études se fondent sur des entretiens avec des adultes plus ou moins jeunes parlant des violences subies dans leur enfance ;
- ▶ les efforts visant à obtenir des données comparables, ventilées et exhaustives sont insuffisants.

Le chiffre d'UN sur CINQ recouvre toutes les formes de violence sexuelle à l'égard des enfants : abus sexuels, pornographie, sollicitation des enfants par le biais d'internet, prostitution et corruption.

Cependant, étant donné que la plupart des études disponibles portent uniquement sur les abus sexuels comportant des contacts physiques, le chiffre d'UN sur CINQ

pourrait bien être sous-estimé ; en effet, les enfants sont de plus en plus sollicités et exposés à des contenus pornographiques par le biais d'internet.

D' « UN enfant sur CINQ » à « ZERO enfant sur CINQ » : pourquoi faut-il mettre l'accent sur les données statistiques ?

Le manque de politiques de prévention efficaces reste le principal obstacle à l'élimination de la violence sexuelle à l'égard des enfants. L'ignorance de l'ampleur réelle des violences sexuelles, due au manque de données fiables, fait que les stratégies de prévention ne sont guère adaptées.

Etant donné que l'étendue du problème est généralement sous-estimé, la Campagne du Conseil de l'Europe « UN sur CINQ » se sert d'une estimation comme instrument de base efficace pour inciter les gouvernements, les parlements, les professionnels de l'enfance et les parents à prendre les mesures d'urgence voulues pour prévenir la violence sexuelle, protéger les enfants et poursuivre les auteurs des violences en justice.

Des politiques de prévention efficaces dépendent aussi de la fiabilité et de la qualité des données recueillies. C'est pourquoi la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote) demande aux Etats de mettre en place « des mécanismes de recueil de données ou des points d'information, au niveau national ou local et en coopération avec la société civile, permettant, dans le respect des exigences liées à la protection des données à caractère personnel, l'observation et l'évaluation des phénomènes d'exploitation et d'abus sexuels concernant des enfants » (article 10).

L'un des buts particuliers de la Campagne du Conseil de l'Europe « UN sur CINQ » est d'exhorter les Etats à financer la recherche sur l'ampleur des violences sexuelles de manière à ce qu'ils puissent adapter leurs politiques de prévention et de protection en conséquence. Bien évidemment, le but ultime est d'atteindre un chiffre de « ZERO sur CINQ ».

Pour obtenir des informations complémentaires sur les études disponibles, consultez :

Kevin Lalor et Rosaleen McElvaney, « *Overview of the nature and extent of child sexual abuse in Europe* » dans la publication « *Protecting children from sexual violence – A comprehensive approach* ». Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe, 2010

Corinne May-Chahal et Maria Herczog, « *L'abus sexuel des enfants en Europe* », Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe: 2003